

DÉPLOYER LE PLAN ZÉRO PHYTO CHEZ LES PARTICULIERS

Axe 2 : Une ville à la campagne, soucieuse de son environnement

Objectif 4 : Des richesses naturelles à protéger et à développer

Pilotes :

Jacky Dauchelle, responsable des espaces verts et Peggy Krzykala, conseillère municipale

Les enjeux :

L'engagement de la ville en matière de biodiversité, de fleurissement et de gestion des espaces verts est reconnu (récompenses nationales) et apprécié par les Lambrésiens. Néanmoins la préservation de la biodiversité ne repose pas que sur la mairie et celle-ci connaît des difficultés à sensibiliser et mobiliser les habitants autour des enjeux de la biodiversité et de gestion écologique des espaces.

Compte-tenu de la loi interdisant les produits phytosanitaires en 2017 pour les collectivités et en 2019 pour les particuliers, déployer l'action « plan zéro phyto » de la commune aux particuliers permet d'anticiper et d'aller au-delà de la loi.

Objectifs de l'action :

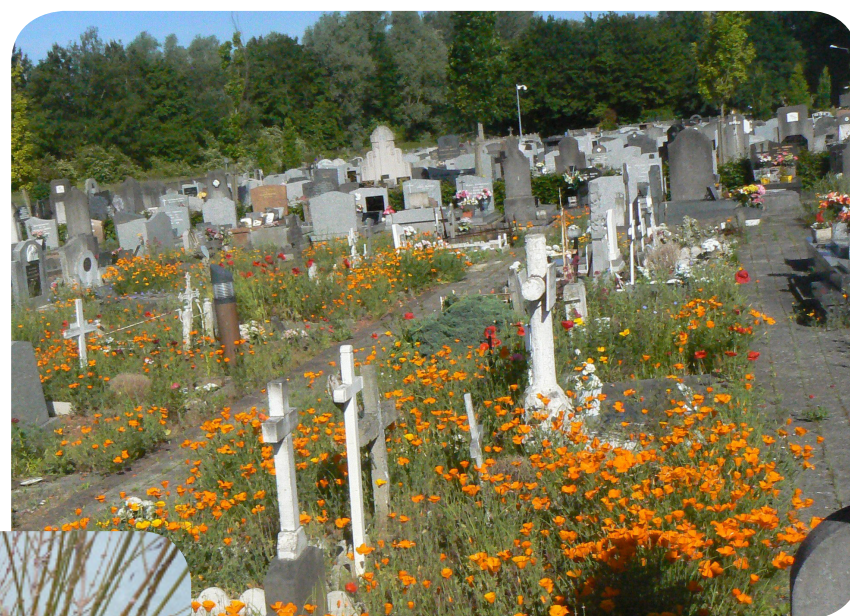
- Sensibiliser les Lambrésiens à la biodiversité
- Maintenir le plan zéro phyto sur tous les espaces verts de la ville
- Inciter les Lambrésiens à l'utilisation des produits zéro phyto dans leurs jardins.

Éléments de mise en œuvre :

1. La collectivité propose des techniques alternatives à l'utilisation de phytosanitaires
2. Communiquer par l'organisation de réunion d'information et d'ateliers ou de formations au jardinage
3. Informer sur l'objectif municipal zéro phyto atteint dans tous les espaces verts



Trifolium sur les trottoirs en schiste



Mélange fleuri au cimetière



Broyat aux pieds des massifs

Calendrier d'action

Moyen terme
(entre 1 et 3
ans)